



AMÉRINDIENS DE GUYANE

■ ■ Qui sont-ils, combien sont-ils, où sont-ils ?

La Guyane a des frontières communes avec le Brésil et le Surinam. C'est le plus vaste et le plus forestier des départements français : 94 % de son territoire sont recouverts par la forêt équatoriale. La population de ce département français, équivalant à peu près à la superficie du Portugal, est concentrée à 80 % le long des 320 km de bande côtière bordée par l'océan Atlantique. Tout l'arrière-pays (90 % du territoire) est couvert de forêts équatoriales denses et n'est accessible, hormis la voie aérienne, qu'en bateau grâce aux fleuves Maroni (qui sépare le Surinam et la Guyane), Mana, Sinnamary, Approuague et Oyapok (qui sépare la Guyane et le Brésil).

En 2005, la population de la Guyane française dépassait 187 000 habitants. On y compte plus de 25 groupes ethniques différents parlant chacun sa langue. Outre les Amérindiens, on distingue la population d'origine africaine (métis et descendants des anciens esclaves), européenne (métropolitains ou anciens colons), les immigrants asiatiques (du début du xx^e siècle et des années soixante-dix) et des ethnies d'immigration plus récente (Brésiliens, Haïtiens, Saint-Luciens, Libanais, Surinamiens, Guyanais – de la Guyana ex-britannique –, etc.).

La Guyane compte plusieurs communautés amérindiennes (environ 5 % de la population, soit entre 0 à 9 000 personnes) considérées comme descendantes des plus anciens habitants (probablement quelques milliers d'années) du pays. Les *Palikour* (entre 600 et 1 000 locuteurs) habitent dans l'est de la Guyane à Macouria et sur les bords de l'estuaire du fleuve Oyapok, frontière avec le Brésil ; les *Lokono* (ou *Arawak*) (150-200 locuteurs) et les *Kalin'ia* (appelés *Galibi* à l'époque coloniale) (entre 2 000 et 4 000 locuteurs) vivent près des zones côtières dans l'Ouest (Awala-Yalimapo, Paddock-et-Fatima, Saint-Laurent-du-Maroni) alors que les *Wayana* (200-900 locuteurs) sont localisés dans le sud-ouest sur

le haut Maroni, fleuve frontière avec le Surinam (Antécume-Pata, Elaé, Twenké) ; pour leur part, les *Emerillon* ou *Teko* (200-400 locuteurs) vivent au centre sud et les *Wayampi* (400-600 locuteurs) sur le haut Oyapok au sud-est ; ces deux dernières ethnies sont localisées au sud d'une ligne fictive, ouest-est, entre Maripasoula et Camopi qui délimitait autrefois le « territoire de l'Inini » dans lequel on ne pouvait pénétrer qu'avec une autorisation préfectorale. Les principales familles linguistiques autochtones de l'Amérique du sud amazonienne sont représentées en Guyane : *tupi* (Wayampi et Teko), *arawak* (Lokono et Palikour) et *carib* (Wayana, Kalinya).

■ ■ Éléments d'histoire coloniale et post-coloniale

xvi^e et xvii^e siècles • Arrivée des premiers Européens, la Guyane compte environ 30 000 Amérindiens.

1637 • Fondation de la ville de Cayenne.

1673 • Création de la Compagnie du Sénégal qui devait conduire des esclaves noirs aux Antilles et en Guyane.

1763 • Le duc de Choiseul envoie 15 000 Européens pour la colonisation officielle de la Guyane.

1848 • Suppression de l'esclavage, la Guyane compte 12 700 esclaves.

1852 • Établissement des colonies pénitentiaires (bagnes) en Guyane.

1855 • Découverte de gisements aurifères.

1930 • Création du territoire de l'Inini.

1939 • Suppression des colonies pénitentiaires.

1946 • La Guyane devient un Département français d'Outre-Mer (DOM).

1964 • Création du Centre Spatial Guyanais (CSG) à Kourou (sur un territoire kalin'ia).

1970 • Un arrêté préfectoral soumet l'accès au sud d'une ligne Camopi-Elahé, à l'obtention d'une autorisation préfectorale.

Où sont-ils ?

Carte, 2005, Ethnies n° 31-32, « Guyane, le renouveau amérindien ».

■ ■ Activités et Ressources

Qu'ils se situent dans l'une ou l'autre zone géographique, les Amérindiens ont maintenu un mode de vie basé sur les activités traditionnelles : chasse, pêche, essartage dit agriculture sur brûlis (défrichage par le brûlis de parcelles qu'on appelle « abattis » en Guyane) et cueillette. Ils cultivent, entre autres, du manioc dont les fins granulés, appelés « couac » en Guyane, accompagnent la nourriture de tous les Guyanais. La pratique de l'essartage suppose la rotation des parcelles, donc des territoires assez vastes par rapport au chiffre de la population. Cela pose le problème non résolu de la sauvegarde et de la protection des territoires autochtones de Guyane qui se trouvent en zones forestières, menacées par l'orpailage et des projets de « développement » économique mal adaptés. Mais tous les groupes autochtones sont aussi aujourd'hui dépendants de l'économie de marché pour se procurer ce qu'ils ne produisent pas (sucre, café, vêtements, etc.). Ils touchent, pour certains, des allocations familiales ou le RMI ce qui a créé des difficultés d'ajustement de leur gestion économique.

■ ■ Informations sur la langue et la culture

Malgré les différences d'intensité et d'ancienneté des contacts entre les Amérindiens et les Européens (les populations côtières comme les Karin'ia et les Lokono coexistent avec, notamment, les Français depuis le XVII^e siècle alors que celles de la forêt ont été plus longtemps éloignées des envahisseurs) les cultures amérindiennes sont demeurées vivantes en Guyane. Aucune, évidemment, ne s'est conservée telle qu'elle était il y a trois ou quatre siècles. Être vivante pour une culture veut partout dire bouger, changer, évoluer, s'adapter. Les communications entre les groupes autochtones (échanges de biens, de valeurs, de personnes) ont toujours été très importantes, facilitées par les nombreuses voies fluviales de ce vaste territoire qui n'a pas de frontières naturelles entre l'embouchure de l'Amazone et l'embouchure de l'Orénoque. Toutes les puissances de l'Europe de l'ouest s'y sont longtemps combattues et se le sont, finalement, partagé. Toutes les sociétés amérindiennes en ont subi les conséquences, d'abord par une effroyable perte démographique (due à l'introduction des maladies et de l'alcool, aux chasses aux esclaves, aux guerres)

puis à la dislocation et la disparition de leurs réseaux politiques inter-ethniques, clés de voûte de leurs structures sociales. Dans ces réseaux, les Kalin'ia semblent avoir eu une importance prépondérante en raison de leur distribution dans tout le territoire guyanais, de l'Orénoque à l'Oyapock, de leur situation côtière qui les mettait en contact avec tous les Européens et de leur grande mobilité. Leur langue a servi de truchement ou de langue de communication. C'est peut-être pour ces raisons qu'aujourd'hui les Kalin'ia de Guyane sont très actifs dans les organisations autochtones. Avec ceux des pays voisins – Surinam (2500), Guyana (475), Brésil (100), Venezuela (5000) – leur nombre atteindrait 10,000. Les Amérindiens côtiers sont, en général, bilingues (français et langue maternelle) et presque tous, même ceux de l'intérieur, sont scolarisés en français, du fait de la présence d'instituteurs dans certains villages.

■ ■ État du droit les concernant

Depuis quelques années, les peuples amérindiens de la Guyane cherchent à obtenir du gouvernement français des droits territoriaux ainsi que la reconnaissance de leurs identités comme « peuples distincts ». La France ne reconnaissant pas de droits territoriaux collectifs, les territoires amérindiens ont été classés comme domaines privés appartenant à l'État (ou propriétés dites domiennes [DOM]). Pour les autorités françaises, il n'existe donc pas, juridiquement parlant, de « peuples distincts » en Guyane, mais plutôt des « populations primitives » (1952) ou des « populations tribales » (1970), sinon des « Amérindiens de la Guyane française » (1984) et des « Communautés tirant traditionnellement leurs moyens de subsistance de la forêt » (1987). La tradition jacobine et homogénéisante de la nation française récuse la notion de « peuples autochtones » telle que l'emploie le droit international. Néanmoins, le décret foncier métropolitain du 14 avril 1987 accorde une certaine protection aux Amérindiens en permettant au préfet de Cayenne de prévoir « la concession de zones de parcours aux communautés d'habitants tirant traditionnellement leur subsistance de la forêt ».

Toutefois, ce timide engagement de la métropole en faveur des Amérindiens irrite quelque peu les Guyanais créoles qui craignent les revendications spécifiques de la part de chacune des nombreuses autres minorités du territoire. Dans leur ensemble, les Guyanes (fran-

çaise, ex-hollandaise (Surinam) et ex-anglaise (Guyana) sont assez rétrogrades en ce qui concerne les droits des Amérindiens vivant sur leur sol : en effet, ces derniers sont démunis de tout pouvoir et ce même s'ils occupent l'essentiel du territoire. À défaut de structures officielles (même consultatives) exprimant les intérêts autochtones, il existe des associations amérindiennes vouées à la revendication de leurs droits, notamment l'Union des Peuples Amérindiens de la Guyane (UPAG), l'Association des Amérindiens de Guyane française (AAGF) et la Fédération des Organisations Amérindiennes de Guyane (FOAG).

■ ■ Les problèmes et les revendications

→ ORPAILLAGE →

1993 • Découvertes de pépites d'or à Dorlin (en amont de Maripasoula).

1996 • Averti des exactions, l'état gèle l'exploitation de l'or.

1999 • Deux rapports de l'INSERM sur la pollution par le mercure.

14 décembre 2000 • Publication du rapport sur l'orpaillage de la députée (apparentée PS) Christiane Taubira-Delanon (CTD).

Janvier 2001 • Mise en place du Comité de suivi des recommandations du rapport CTD.

Février 2001 • Dépôt par la FOAG (aux côtés des populations wayana et émerillon (teko) des villages amérindiens du Haut-Maroni et du Tampoc) d'une plainte contre X devant le doyen des juges d'instruction de Guyane.

Février 2001 • Séminaire mercure organisé par la préfecture.

18 avril 2001 • Remise d'un rapport par l'IRD (Institut de Recherche sur le Développement à vérifier le nom exact, SDG), qui minimise la responsabilité des orpailleurs.

→ PARC NATIONAL DE LA GUYANE →

Juin 1930 • Création du Territoire de l'Inini (80 000 km²).

17 mars 1969 • Suppression du territoire de l'Inini.

14 septembre 1970 • Un arrêté préfectoral soumet l'accès au sud d'une ligne Camopi-Elahe à l'obtention d'une autorisation préfectorale.

1992 • Annonce au Sommet de la Terre, à Rio par François Mitterrand (et Ségolène Royal, ministre de l'Environnement) de la création du Parc.

Mai 1993 • Création de la Mission pour la création du Parc de la Forêt Tropicale Guyanaise.

Novembre 1994 • La DIREN publie ses «Premières propositions pour un projet de Parc de la Forêt tropicale Guyanaise».

1995 • Définition des «Zones de Droits d'Usage collectifs» (ZDU).

Octobre 1995 • Rapport de Francis Hallé, professeur de botanique tropicale à l'université de Montpellier qui conteste le périmètre envisagé et prend davantage en considération les questions concernant la faune que celles de la protection des territoires amérindiens.

1997 • Missions d'écoutes dans les villages Wayana du Haut-Maroni.

1998 • Le président du Conseil Régional de Guyane (Antoine Karan) annonce l'intention des Guyanais de «se réapproprier le parc» et demande une pause pour ce projet.

juin 2003 • Rapport de Jean-Pierre Giran (député du Var) au Premier ministre «Les parcs nationaux : une référence pour la France ; une chance pour ses territoires».

25 mars 2003 • Première réunion du «Comité de pilotage élargi».

■ ■ Les conflits récents

→ CAMPAGNE CAMBIOR CBJ-CAÏMAN →

Il s'agit d'un projet d'exploitation de la mine CBJ-Caïman, filiale de la multinationale canadienne Cambior sur le territoire de la commune de Roura. Les implantations de la société Cambior ont déjà été la cause de désastres écologiques et humains considérables. Les accidents d'Omaï au Guyana (rupture de digues d'un parc à résidus) et plus récemment de Rosebel au Surinam rappellent les risques d'une telle exploitation.

Même sans accidents majeurs, l'arsenic, les risques de pollution au cyanure et les éventuelles fuites d'hydrocarbures pollueront de manière irrémédiable la prise d'eau de Comté, les cours d'eau et rendront les zones de pêche et de loisir inaccessibles. La Réserve naturelle de Kaw s'en trouvera également contaminée.

■ ■ Organisations Amérindiennes

Décembre 1981 • Création de l'Association des Amérindiens de Guyane (AAGF) par les Kalinias.

Décembre 1984 • L'Association des Amérindiens



ménagement
?????

Les problèmes et les revendications

Orpaillage

• Tiouka Alexis, mars 2006, Effet de l'industrie aurifère en Guyane française : la pollution par le mercure des ressources naturelles des peuples autochtones.

Parc national de la Guyane

• Tiouka Alexis, février 2006, Droit des peuples autochtones et création d'aires protégées : le cas du Parc national de la Guyane.

de Guyane Française (AAGF) organise le premier rassemblement des Amérindiens de Guyane à Awala-Yalimapo qui marque symboliquement l'entrée des peuples amérindiens dans l'espace politique du département.

1989 • Création de la commune amérindienne d'Awala-Yalimapo

Années 1990 • Le mouvement amérindien bénéficie d'une reconnaissance locale, nationale et internationale. L'AAGF suscite la création de nombreuses associations de villages qui se réapproprient localement les revendications du mouvement amérindien, en particulier du point de vue foncier et culturel.

1992 • La FOAG (Fédération d'Organisations Amérindiennes de Guyane) qui remplace l'AAGF, fait désormais partie du paysage politique de la Guyane et a pour objectifs, outre des actions de reconnaissance des droits des

Amérindiens de Guyane au niveau départemental et national, de représenter ceux-ci au niveau européen, au niveau du bassin amazonien (COICA, acronyme espagnol de: Confédération des organisations indigènes du bassin amazonien) et international.

Décembre 1993 • Premier congrès des organisations amérindiennes de Guyane à Awala-Yalimapo.

Décembre 2001 • Organisation par les maires amérindiens d'Awala-Yalimapo et Camopi des 1^{er} et 2^e Forums des élus autochtones de Guyane. À cette occasion l'Association « Villages de Guyane » s'est constituée à l'initiative de B. Wyngaarde, cheffe coutumière de Balaté, elle regroupe seize chef(fe)(s) coutumier(e)(s) du littoral et de la forêt.

Janvier 2005 • Atelier à Twenké de formation de leaders et négociateurs autochtones. ■

■ ■ Sélection bibliographique

→ OUVRAGES →

Collomb Gérard et Tiouka Félix, 2000, *Na'na Kali'na, une histoire des Kali'na en Guyane*, Ibis Rouge, 148 p.

Chérubini Gérard, 2002, *Interculturalité et créolisation en Guyane française*, l'Harmattan/université de la Réunion, 267 p.

Hurault Jean-marcel, Grenand Françoise et Pierre, 1998, *Indiens de Guyane, Wayana et Wayampi de la forêt*, 198 p.

Mam-Lam-Fouck Serge, 1997, *L'identité guyanaise en question. Les dynamiques interculturelles en Guyane française*, Ibis Rouge, 115 p.

Mam-Lam-Fouck Serge, 1996, *Histoire générale de la Guyane française. Les grands problèmes guyanais: permanences et évolutions*, Ibis Rouge, 245 p.

Silberstein Jil, 2002, *Kali'na, une famille indienne de Guyane française*, col. « Terre indienne », Albin Michel, 489 p.

→ REVUES →

Cahiers des Amériques Latines, 2004, « La Guyane, une île en Amazonie », n° 43.

Ethnies, juin-septembre 1985, « La question amérindienne en Guyane française », vol. 1, n° 1-2.

Ethnies, printemps 2005, « Guyane: le nouveau amérindien », vol 31-32.

OKA.MAG, le bimestriel des actualités amérindiennes.

→ ARTICLES →

Bellier Irène, Collomb Gérard, 2001, « "Nous sommes là pour parler d'égal à égal..." », entretien avec Alexis Tiouka, coordinateur délégué de la FOAG de décembre 1996 à avril 2001 », in *Recherches Amérindiennes au Québec*, vol. XXXI, n° 3, p. 19-23.

Chalifoux Jean-Jacques, 1992, « Ethnicité, pouvoir et développement politique chez les Galibis de la Guyane française », in *Anthropologie et sociétés*, 16/3, p. 37-54.

Collomb Gérard, 1999, « Entre ethnicité et national: À propos de la Guyane », in *Socio-Anthropologie*, n° 6.

Collomb Gérard, 1997, « La question amérindienne en Guyane. Formation d'un espace politique », in *Anthropologie du politique*, p. 41-66, Armand Colin.

Collomb Gérard, 2001, « De l'indien à l'indigène. L'internationalisation des luttes amérindiennes en Guyane et les enjeux de l'autochtonie », in *Recherches Amérindiennes au Québec*, vol. XXXI, n° 3.

Collomb Gérard, 2001, « Chassez le métissage... », notes à partir de la Guyane », in *Les Paradoxes du métissages*, actes du 123^e congrès national des Sociétés historique et scientifiques, édition du CTHS.

Dreyfus Simone, 1992, « Les réseaux politiques en Guyane occidentale et leurs transformations aux XVII^e et XVIII^e siècles », in *L'Homme* n° 122-124, p. 75-98.

Tiouka Félix, 1985, « Adresse au gouvernement et au peuple français, 9 décembre 1984 », in « La question amérindienne en Guyane française », *Ethnies*, n° 1-2.

Yacoub Joseph, 1998, « La région des trois Guyanes », in *Les Minorités dans le monde*, Declée de Brouwer, p. 807-813.

Thérèse Jocelyn Roger, 1998, « Témoignage des communautés amérindiennes », *L'Accès au droit de la Guyane*, Ibis Rouge, p. 101-104.

→ **RAPPORTS** →

Avenir des Peuples de la Forêt Tropicale (APFT), chapitre « Guyane », Université Libre de Bruxelles, juillet 1999.

→ **ADRESSES INTERNET** →

www.solidarite-guyane.org/ (AS: Association Solidarité – Guyane)

perso.wanadoo.fr/solidariteguyane/FoagP0.htm (FOAG: Fédération des Organisations Amérindiennes de Guyane française)

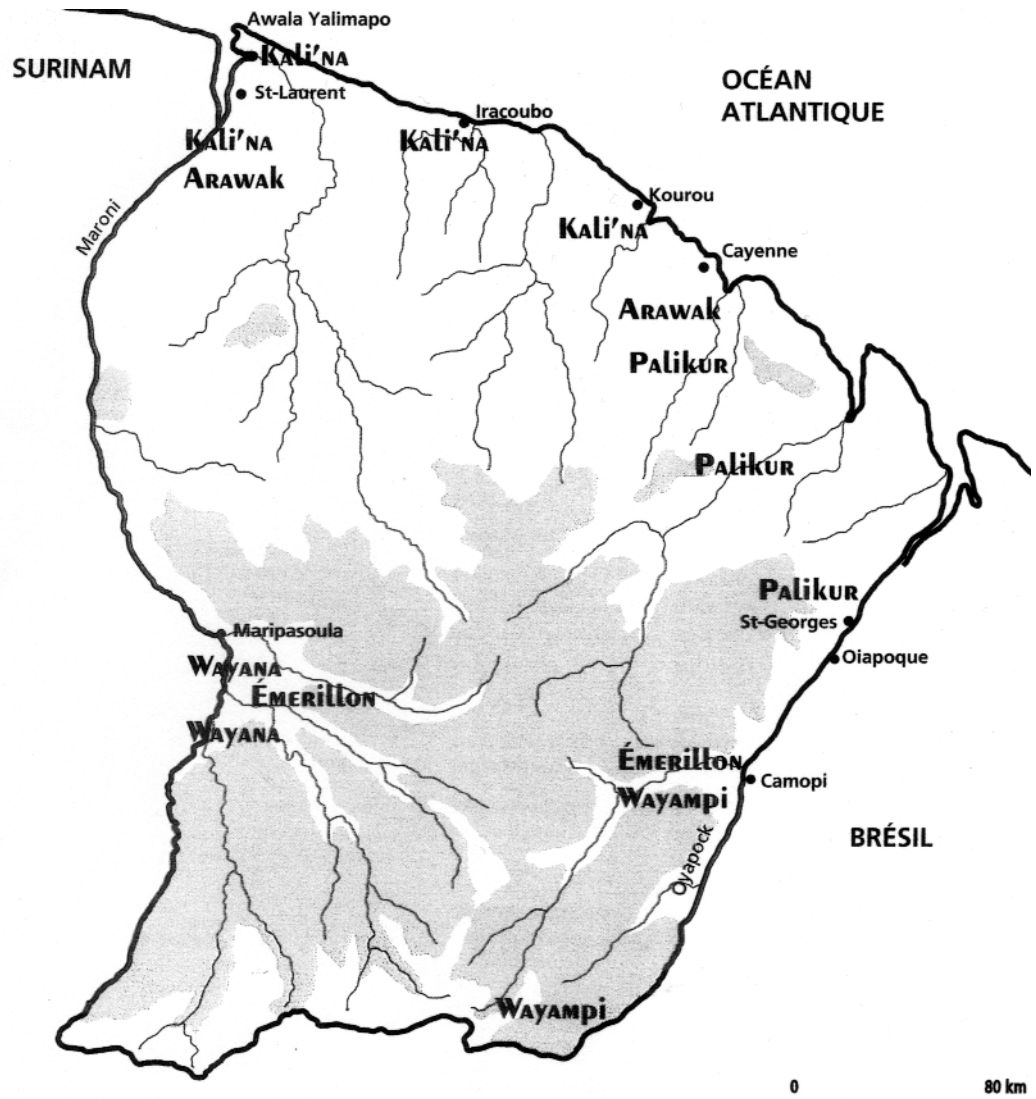
http://blada.com/associations/fiche/102-Oka.Mag_.htm (OKA.MAG: Premier magazine d'actualités amérindiennes en Guyane)

■ ■ **Sélection filmographique**

Jouve Arnaud, Gaymard Véronique, 1997, *Wayana, entre deux rives*, 40'.

Lafaix Philippe, 2003, *La loi de la jungle, chronique d'une zone de non-droit: la Guyane française*, F Production, 53'.

Massot Claude, 1977, *Une autre vie ou chronique de quelques indiens wayana*, 60'.



Carte, 2005, *Ethnies* n° 31-32, « Guyane, le renouveau amérindien ».